

---

Adresse de la société populaire de Castellane (Basses-Alpes) qui jure guerre éternelle aux tyrans, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Castellane (Basses-Alpes) qui jure guerre éternelle aux tyrans, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 227-228;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26557\\_t1\\_0227\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26557_t1_0227_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

France; le vœu du peuple est que vous restiez incorruptibles à votre poste pour que la patrie soit sauvée. Du haut de la sainte Montagne, lancez la foudre sur ces enfants dénaturés, indignes de la liberté, qui ne cessent d'employer tous les genres d'horreurs, de perfidie et de scélératesse pour nous accabler.

Que les tyrans coalisés tremblent, bientôt ils subiront la peine qu'ils méritent pendant que vous vous occupez du soin de sauver la patrie; nos généreux défenseurs s'apprêtent, à Perpignan, pour chasser cette horde barbare d'Esagnols du sol de la liberté, qu'ils ont souillé par les plus horribles forfaits et où ils n'ont pénétré qu'à la faveur des plus noires trahisons, nos cœurs crient vengeance, les héros de Lyon et de Toulon, nous assurent qu'elle sera éclatante.

La philosophie a changé ici l'asile de l'imposture et du mensonge en temple de Raison où les républicains apprennent avec plaisir leurs droits et leurs devoirs; les jours de décade sont consacrés en des assemblées où les ci-devant catholiques et ci-devant protestants unis dès qu'ils n'ont plus été trompés, s'instruisent les uns et les autres, font ensemble chaque première décade de chaque mois des repas où règne la frugalité et la fraternité, chantent des hymnes à la patrie et ne cessent de répéter: vive la République, vive la Montagne, vive la Convention nationale, le Comité de salut public, et ça ira.»

ANDRIEU, TROUJAS.

c

[La Sté popul. de Créon, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentants du peuple,

Des traîtres démasqués avec courage au sein de la Convention et punis avec inflexibilité; des généraux perfides livrant à l'ennemi nos soldats, nos magasins, notre artillerie, enlevés aux armées et frappés du glaive de la loi; un gouvernement révolutionnaire organisé avec sagesse qui garantit au peuple l'action des autorités constituées pour l'exécution des lois; les conspirateurs, les malveillants, les ennemis de la révolution enfin, traités avec cette justice rigoureuse qui fait la sûreté des patriotes; onze armées, la plupart victorieuses de la ligue impie des rois et les autres n'attendent que le moment de signaler leur audace contre la tyrannie, et leur amour pour la liberté; la masse du peuple français tranquille dans l'intérieur sous l'égide de la Convention, à l'ombre tutélaire de la Montagne d'où elle attend son salut; de nouvelles conjurations enfin ourdies contre la personne des vertueux montagnards qui veulent la République, déjouées avec une sagesse profonde une intrépidité sans exemple.

Tels sont, Législateurs, les grands objets qui ont frappé les regards de la présente Société populaire qui excitent son admiration, et qui sont le motif des hommages civiques qu'elle adresse à la Convention nationale.»

GEYNET, PERROMAT.

(1) C 303, pl. 1111, p. 18.

d

[La Sté popul. de Guérande, à la Conv.; 13 flor. II] (1).

« Législateurs,

Nous ne nous laissons point de vous féliciter sur vos glorieux travaux, encore quelques jours et la France jouira de la sublime constitution que vous nous avez donnée. Si nous désirons ce moment heureux, ce n'est pas que nous craignons le sage gouvernement révolutionnaire, au contraire, il nous procure des jouissances, puisqu'il nous donne les moyens de découvrir et de punir les ennemis de l'égalité. A vous seuls était réservé d'organiser le mouvement révolutionnaire d'un grand peuple, et à vous seuls aussi il est réservé de consolider la République. Vous avez découvert de grands complots et bientôt il ne restera pas un seul conspirateur. Pour nous, Législateurs, nous tachons de mériter votre confiance par l'accomplissement de nos devoirs et la surveillance la plus active; nous venons d'envoyer nos enfants détruire les despotes coalisés, et l'un de nos concitoyens qui n'avait pas l'âge de la première réquisition nous ayant manifesté le désir d'être utile à la patrie, en qualité de cavalier, nous l'avons habillé, équipé et monté, et il nous a juré de ne revenir que lorsque la République n'aurait plus d'ennemis.»

MUTERRE, LEBORGNE, REGNAULT-LADULLE, VAILLAND, LARREY.

e

[La Sté popul. du Grand-Sennecey, à la Conv.; 16 flor. II] (2).

« Représentants du peuple,

Vous avez fait ce que vous deviez: vous avez sauvé la patrie encore une fois de la fureur impie et sacrilège des factions; les têtes des conjurés sont abattues, et l'on demande où sont les Danton, les Hébert?... Continuez de faire briller le glaive des lois sur toutes les têtes coupables; que la sévérité et la justice ne cessent point d'être à l'ordre du jour dans le prytanée national, et que le peuple qui vous contemple et qui vous juge puisse toujours dire avec orgueil: les représentants que j'ai choisis sont guidés par la sagesse, et gouvernent avec intrépidité les hautes destinées de la France. S. et F.»

CHASLE, RAVEROT, DADILLE, DUMONT, LABRY.

f

[La Sté popul. de Castellane, à la Conv.; s.d.] (3).

« Législateurs,

Guerre éternelle aux tyrans, guerre implacable à leurs vils esclaves, vengeance et destruction des abominables conspirateurs, vive la

(1) C 303, pl. 1111, p. 17.

(2) C 303, pl. 1111, p. 15; J. Lois, n° 591; J. *Matin*, n° 690.

(3) C 303, pl. 1111, p. 14; J. *Sablier*, n° 1312.

République une et indivisible, vive la Montagne, vivent les bons Montagnards. Tels sont les cris, tels sont les vœux redoublés que profondément indignée de la nouvelle conjuration, la Société populaire de Castellane pousse du fond du cœur et que les échos des montagnes qui l'environnent multiplient à l'envie. Mais ce n'est pas à des vaines paroles que se borne son zèle patriotique et républicain, elle jure cette guerre meurtrière, cette vengeance terrible et le salut de la Convention nationale. Elle le jure sur l'autel de la patrie et son serment solennel et inviolable, durera autant de temps qu'il y aura des tyrans, des despotes, des esclaves et d'infâmes conspirateurs. Ses bras, nerveux quoique apesantis par les précieux travaux de la culture, se lèveront en masse et ne cesseront de frapper fort, que jusqu'à ce que la représentation nationale aura affermi cette liberté glorieuse, cette égalité naturelle qui en faisant le bonheur de la nation française fait l'admiration générale de tous les peuples de l'univers.

Oui, représentants, magnanime merveille du siècle, ornement du monde entier, notre sang ne coule dans nos veines que pour être versé pour une belle cause. Notre frontière sera inexpugnable, nous ne souffrirons jamais que les lâches piémontais et les vils esclaves leurs auxiliaires viennent souiller de leur indigne présence notre terre sacrée de la liberté et de l'égalité. Mais, veuillez, sainte Montagne, être en permanence à votre poste éclatant, continuez vos glorieux travaux, que tous les Français se lient et se serrent comme nous autour de vous; les despotes seront anéantis, les conspirations déjouées, les têtes criminelles des conspirateurs, des contre-révolutionnaires, des traîtres continueront à tomber sous la hâche fatale de la loi et la patrie sera enfin sauvée.»

BOITROUX, EMERU.

g

La Société populaire de Crest félicite la Convention... (1).

h

[La comm. de Layrac, à la Conv.; 3 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

A peine le bruit de l'affreuse conjuration ourdie contre la Convention nationale a percé jusqu'à nous, que nous avons frémi d'horreur et d'indignation : le cri de mort aux tyrans, aux despotes coalisés, aux intrigants, aux traîtres et aux conspirateurs, se faisait entendre depuis longtemps dans notre commune, mais à la nouvelle de cette conspiration inouïe, le cri de vengeance a retenti dans tous les cœurs des vrais républicains. Que ces antropophages qui ne respirent que le sang de la représentation nationale, qui veulent égorger le peuple, allumer la guerre civile et faire revivre le despotisme et la tyrannie, après avoir assouvi leur rage, leur scélératesse; que ces monstres disparaissent, qu'ils périssent, qu'ils soient anéantis.

(1) B<sup>in</sup>, 22 flor.

(2) C 302, pl. 1096, p. 28.

Représentants du peuple, nous vous en conjurons, au nom de la patrie, au nom du peuple français dont le salut vous est confié, faites respecter la souveraineté, l'autorité nationale que ce même peuple a remis en vos mains; sévérité, rigueur, inflexibilité, surtout envers ces Catilina modernes que veulent assassiner la patrie, en s'abreuvant du plus pur sang qu'elle renferme, et rendre vos salutaires décrets sans force et sans vigueur.

Nous voudrions pouvoir vous exprimer, citoyens représentants, avec quel transport de joie nous applaudissons aux mesures sages et vigoureuses que vous avez prises dans une crise si terrible, pour sauver de nouveau le peuple, nous y adhérons de cœur et vous assurons que nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous soutenir.

Fidèles à nos serments, nous vous jurons de nouveau fidélité, vos lois seront exécutées et nous annonçons à tout l'univers que la Convention est la sauvegarde de la liberté publique. Soyez convaincus que nous sommes prêts à mourir plutôt que de souffrir que des intrigants, des despotes viennent mettre le peuple dans des fers et lui enlever une liberté qu'il a conquise au prix de son sang, et pour la conservation de laquelle il doit faire chaque jour de nouveaux efforts et déployer son courage et son énergie pour exterminer les ennemis de l'unité et l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention, vive la Montagne, périsent les traîtres, les intrigants, les anarchistes, les fédéralistes et tous les ennemis de l'ordre et des lois. Quant à nous qui en serons toujours les rigides observateurs, s'il existait dans notre commune des êtres assez lâches et assez pervers pour oser attenter à la souveraineté du peuple, ils seront scrupuleusement surveillés et punis sans ménagement. S. et F.»

BORDES, DEPAU, BERNIOT, TAPPONNEL, DURAND, POISSIN, BARRASLIN, MARRASSÉ, DARGEIN, OLLIERNOT, MARRASSÉ, BORDES, GARRIÉ, VILARNAU, SARRAMIAC, DESPAU, NARAT, LARRAT [et 1 signature illisible].

i

[La Sté popul. d'Amboise, à la Conv.; 1<sup>er</sup> flor. II] (1).

« Représentants du peuple,

C'est à présent qu'il n'est plus permis de douter du succès de la cause de la liberté et de l'égalité, puisqu'après avoir livré au glaive de la loi, des conspirateurs d'autant plus dangereux qu'ils avaient usurpé une grande réputation de patriotisme vous avez pris des mesures pour empêcher que les conspirations ne se renouvellent et faire punir tous les traîtres. Votre décret du 27 germinal sur la police générale de la République a été reçu parmi nous avec transport: nous y voyons les éléments d'un gouvernement qui doit nous conduire à la défaite des esclaves armés contre nous au dehors, et à la ruine totale des ennemis intérieurs, et par conséquent au bonheur: car le bonheur est là, il est à l'achèvement de la révolution et à l'éta-

(1) C 303, pl. 1111, p. 13; J. Fr., n° 595.